Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 66 (1915)

Heft: 1-2

Nachruf: Nos morts

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

s'est, du reste, détachée partiellement en dehors de leur rayon d'action et, comme il s'est agi d'une avalanche de surface, glissant sur la vieille neige durcie, leur action ne pouvait se faire sentir utilement. Il est des cas, et ils sont nombreux, où la théorie de la correction des avalanches se trouve encore en défaut, et surtout où le pouvoir de l'homme, visa-vis de la nature inorganique, est limité au rôle de spectateur. Ces expériences ne nous dispensent pas de chercher encore et toujours, mais nous enseignent de ne pas crier "victoire" trop tôt.

NOS MORTS.

† Albert Frey, conservateur des forêts.

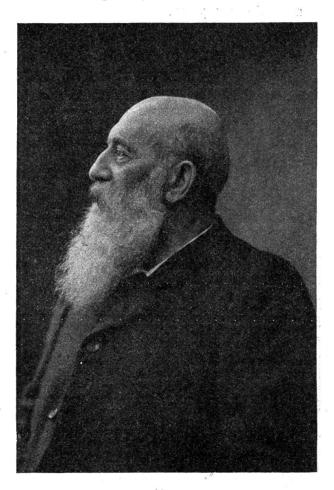
Le 8 décembre 1914 mourut à Berne, à l'âge de 74 ans, Monsieur Albert Frey, conservateur des forêts du Jura bernois. Né à Arlesheim, il fréquenta d'abord l'école de Therwil, puis le collège et l'école supérieure des sciences appliquées de Mulhouse, enfin l'école forestière au Polytechnicum de Zurich, dont il obtint le diplôme en 1860. Après avoir subi un stage pratique à Emmendingen, puis un volontariat à Berthoud, il subit en 1863 l'examen d'état bernois comme inspecteur forestier.

Ainsi qu'il en advint fréquemment pour l'ancienne génération des forestiers, M. Frey ne trouva pas immédiatement un emploi publique dans son canton, mais remplit durant 12 années diverses fonctions auprès de différentes administrations. En 1863 et 1864 il s'occupa de la statistique forestière bernoise, puis les deux années qui suivèrent furent consacrées à l'établissement de plans d'aménagement pour les forêts d'Etat dans l'Emmenthal et dans l'arrondissement de Thoune. En même temps le jeune forestier s'occupa d'estimations fiscales. Pendant l'hiver 1867/68 il fonctionna comme maître de sylviculture à l'Ecole de la Rüti, puis se chargea de plans d'aménagement dans diverses communes. Quand éclata la guerre franco-allemande il fut appelé, grâce à sa parfaite connaissance de la langue française, à l'intendance des forêts de la Duchesse Hamilton, et prit part en cette qualité au siège de Paris. De 1872 à 1873 il lui fut confié l'inspection en chef des forêts du Comte Radolinski à Jaroczin, ce qui lui permit de parcourir une partie de l'Autriche et de la Hongrie. De retour au pays nous le trouvons de nouveau chargé des plans d'aménagement des forêts d'Etat. Il collabora également aux travaux d'asséchement des grands marais du Seeland.

Enfin, en 1875, M. Frey se vit chargé de la gestion du district forestier d'Aarberg et en 1876 il avança au poste d'Inspecteur de l'arrondissement de Moutier, qu'il occupa jusqu'en 1882, date à laquelle il fut appelé à la direction nouvellement instituée des forêts du Jura bernois. Ces fonctions lui valurent plus tard le titre de conservateur. En mème temps il fut chargé de l'inspection des mines, en particulier des mines de fer du bassin de Delémont.

De même que M. Frey avait lutté avec conviction pour l'augmentation du nombre des arrondissements dans son canton, en vue d'une gestion plus intense, il préconisa aussi l'extension à l'ensemble du territoire suisse de la loi forestière fédérale. Cela avec raison, car le Jura ne tarda pas de profiter de cette mesure progressiste.

Dans l'accomplissement du travail au jour le jour M. Frey montra d'ailleurs la même intelligence, le même zèle infatigable, la même



† Albert Frey, conservateur des forêts.

fidélité stricte au devoir. Il fut pour ses subordonnés un chef bienveillant et pour ses collègues un ami sûr et de bon conseil. Son caractère aimable et jovial, ses qualités de cœur ont été éprouvés par de nombreux jeunes forestiers qu'il eut à visiter et à guider comme membre de la commission fédérale d'examen pratique d'économie forestière.

Le nom et la personnalité de M. A. Frey resteront gravés dans le souvenir de tous ceux qui ont eu le privilège d'approcher cet homme de valeur.

Trad. d'après -lf-1.

¹ "Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen" nº 1/2, 1915.

† Robert Glutz, inspecteur forestier à Soleure.

Le 26 novembre 1914 est décédé à Soleure, Robert Glutz, inspecteur forestier de l'arrondissement du "Leberberg".

Né le 12 août 1873, notre regretté collègue est mort ainsi dans la fleur de l'âge; il n'avait que 41 ans.

Il était entré en 1894 à l'Ecole forestière et y avait obtenu son diplôme en 1898, après avoir dû interrompre ses études pendant un an, ensuite d'une maladie des yeux.



† Robert Glutz, inspecteur forestier à Soleure. 1873—1914.

En 1899, il obtenait le certificat fédéral d'éligibilité et rentrait dans son canton d'origine pour s'occuper de travaux d'aménagements. Mais les recherches scientifiques l'attiraient et, en 1901, il entrait comme assistant à la Station fédérale d'essais forestiers — où il a laissé les meilleurs souvenirs — et ne quittait notre établissement fédéral de recherches qu'en 1908, pour prendre la direction de l'arrondissement soleurois, à la tête duquel il est resté jusqu'à sa mort.

R. Glutz a plusieurs publications à son actif : Über Naturdenkmäler, deren Gefährdung und Erhaltung. Gründüngungsversuche in Pflanzschulen. (Gemeinsam mit Prof. A. Engler.) Die solothurnischen Gemeindeforstfonds.

En outre, un grand nombre d'articles traitant de la forêt, de la protection des plantes, des oiseaux chanteurs et de recherches météorologiques.

La question de l'organisation des réserves, dont il a été un des initiateurs, lui a aussi inspiré quelques articles.

Au militaire, R. Glutz avait atteint le grade de major d'infanterie. Consciencieux, modeste, serviable et bienveillant, notre collègue regretté n'avait que des amis. Nous perdons en lui un sylviculteur avisé, et son canton un serviteur fidèle. Puissent son souvenir et son exemple lui susciter des imitateurs!

COMMUNICATION.

Le nouveau professeur de sciences forestières à l'Ecole polytechnique.

Le 16 février, le Conseil fédéral a nommé professeur, pour l'enseignement en langue française des sciences forestières, à l'Ecole polytechnique fédérale, M. Henri Badoux, actuellement inspecteur forestier d'arrondissent, à Montreux.

Personne n'est mieux qualifié que M. Badoux pour occuper cette chaire. Né en 1871, à Crémin près Moudon, M. Badoux obtint en juillet 1887, à l'Ecole industrielle de Lausanne, le certificat de maturité, un an avant l'âge règlementaire. Après un an de stage préliminaire à Schaffhouse, chez M. K. Vogler, il suivit l'Ecole forestière de 1888 à 1891. Son diplôme de "Forstwirt" en poche, M. Badoux part pour Munich où il suit pendant deux semestres les cours de l'Université, puis il rentre au pays faire son stage, partie à Lausanne, partie à Lucerne, et obtient le 1er novembre 1894 son brevet fédéral d'éligibilité à un emploi forestier supérieur. Après un an de stage administratif au Département de l'agriculture à Lausanne, M. Badoux est appelé à Zurich en qualité d'assistant à la station centrale de recherches forestières; il y reste trois ans et demi, soit du 1er janvier 1895 au 1er juillet 1898, date à laquelle il revient dans son canton d'origine comme inspecteur forestier du IIIe arrondissement (Vevey-Montreux), à la tête duquel il sera ainsi resté dix-sept ans et demi et où son départ cause d'unanimes regrets.

M. Badoux n'est pas seulement sylviculteur expérimenté, observateur perspicace et naturaliste, c'est aussi un écrivain forestier de valeur, qui a derrière lui un bagage littéraire déjà considérable.

Citons parmi ses publications les plus importantes:

1895: Untersuchungen über Körnerzahl und Korngrösse der Waldsämereien.